

SOS questions rattrapages Assas

Par **Lean333**, le **25/08/2018** à **19:50**

Bonjour?,

J'en m'adresse ici à toute personne qui connaît les règles de rattrapages à Assas :

Je suis en M1 Droit des affaires là bas et dois repasser des matières aux rattrapages mais je ne trouve pas de réponses à mes questions sur le site d'assas :

- Est ce qu'en M1, la meilleure note est conservée si j'ai une moins bonne note en 2nde session qu'en 1ère ?

- Est il possible que les oraux commencent dès le 30 août ? Car les jurys seront donnés le 29 mais il n'y a pas de date de commencement des épreuves orales qui sont précisés. ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/08/2018** à **09:24**

Bonjour

Avez-vous appelé votre scolarité ?